

COMPTE-RENDU RENCONTRE DU 10 JANVIER 2017
AVEC LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Présents

Pic Noir : M Hélène Raffanel- B Pouillard- A Mottet-Boesch

Conseil Départemental : C Pernot, président

J Simon, directeur de Cabinet du président

S Thréboz, directrice générale des Services

C Morbois, conseillère départementale Poligny

P ? responsable appui au dossier CP

F Pichon, mission eau et assainissement

Introduction présentée par M Hélène

Le 3 septembre 2015, lors de la dernière réunion de bilan de la Commission Particulière de Débat Public qui a mis fin au débat public portant sur la réalisation d'un Center Parc à Poligny, vous avez invité les personnes qui exprimaient des interrogations et des oppositions, à vous rencontrer, pour continuer d'échanger et avancer tous ensemble...

Le 22 septembre 2016, Pierre et Vacances rencontre à Lons le Saunier les collectivités, avec la participation des Présidents des Départements du Jura et de Saône et Loire, des représentants de la région Bourgogne France Comté, et des préfets pour faire le point sur les projets de Center Parcs de Poligny et du Rousset.

De grands changements se sont aussi opérés, produisant des conséquences nouvelles à prendre en compte, que nous ne pouvons pas ignorer :

- loi Notre, promulguée le 7 août 2015 confiant de nouvelles compétences aux régions et redéfinissant les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale..

- une nouvelle région Bourgogne Franche Comté a vu le jour le 1^{er} janvier 2016

- un nouveau schéma départemental de coopération intercommunal fixé par le préfet fin mars 2016 qui prévoit la fusion de la Communauté de Communes de Poligny avec celle de Salins et celle d'Arbois fixée au 1^{er} janvier 2017 .

Depuis et à ce jour, la communication portant sur l'avancée du projet de Center Parcs à Poligny s'est effectuée essentiellement par le biais d'informations communiquées par voie de presse :

- pour mémoire, l'article du Progrès d'octobre 2016 confirmant par vous « une réponse définitive de PV attendue en mars 2017 une fois le nouveau PLU de Poligny voté » et que « la résolution au cours de l'été du problème d'approvisionnement en eau du futur parc de loisir, un des derniers obstacles à la prise d'une décision définitive de PV semble avoir été levé ».

Suite au courrier de notre association du 11 octobre 2016 dont l'objet portait sur la transmission des études faites en vue du projet de Center Parcs, vous nous répondiez que ces dernières n'étaient pas réalisées par le Département du Jura, qu'il n'en n'était pas le commanditaire, simplement partenaire financier, non propriétaire des ces études... Vous souhaitez laisser le choix de cette diffusion à PV- CP...

Dans ce contexte de grand flou, nos questions sont :

- 2 projets de Center Parcs pour une seule région, 1 ou 2 Sem ?
- Les résultats et faisabilité des études en cours ?
- Les études à venir ?
- La validation du projet de PLU de Poligny et les réserves et remarques formulées par votre Département ?
- Incidences et conséquences de la loi Notre : compétences du Conseil Départemental ? Présence dans la Sem ?
- Place et engagement financier du Conseil Départemental ?
- Participation du Conseil Départemental dans les VRD (Voiries et Réseaux Divers) : eaux, assainissement, routes, électricité, gaz, soins et secours... ?)
- Nouvel interlocuteur du département : ville de Poligny ? nouvelle Communauté de Communautés ?

Nous voudrions faire le point sur toutes ces questions. Ainsi, nous avons répondu favorablement à votre invitation et nous vous remercions vivement de ce temps d'échange, attendu et souhaité par tous nos adhérents et plus largement pour les populations qui soutiennent notre action.

Rendu des échanges

Intervention de Monsieur Pernot :

Le projet du CP fut l'objet d'une communication électorale portée par mon prédécesseur. Lorsque j'arrive à la présidence du CD, je m'aperçois que le dossier est vide.

2015, le débat public est organisé autour d'un dossier où il n'y a rien dedans, ce qui explique ma désinvolture au cours de ces réunions, je n'avais pas de motivation pour rentrer dans ce projet.

Réunion avec PetV le 22 septembre à Lons : nous avons en face de nous des interlocuteurs passifs, je ne sens pas de motivation de PetV dans les projets :

Ce qui bloque,

→ au Roussey, il y a un problème d'urbanisme et de zones humides (le dossier a du plomb dans l'aile!).

→ A Poligny, deux questions se posent : Un problème d'approvisionnement en eau et de PLU à Poligny.

Sortie de réunion mi figue mi raisin !

Suites de la réunion du 22 septembre

engagement études sur l'eau - Poligny : dépôt du PLU pour 2017

En ce qui concerne le PLU, il n'y a pas d'éléments qui laissent à penser que le projet doit être abandonné.

Les hypothèses En supposant que :

→ pour le PLU c'est OK,

→ que pour l'eau c'est également OK,

→ que le coût économique de l'eau correspond aux attentes de Pet V ?

il y aura activation du projet CP à Poligny.

Intervention des Collectivités

C'est seulement après une réponse positive à cette question de la part de PetV qu'on parlera de la répartition des investissements, et de la répartition des recettes générées par le CP.

Le bloc territorial va se répartir les charges pour faire aboutir le projet

→ le département n'est pas en mesure d'intervenir comme prévu initialement

→ il faudra déterminer qui va bénéficier des recettes, avant de décider qui va assumer les dépenses !

LA RESSOURCE EN EAU

Trois hypothèses sont présentées au débat public (Source de la Papeterie, syndicats des eaux de Poligny-Arbois et l'Heute le Roche).

Des hypothèses fantoches ont fusé de toutes parts. La ressource en eau nécessaire au projet du CP existe !! Mais se pose la question du coût de l'investissement et du montant de la participation de PetV.

Aussi, le dossier était vide, il est aujourd'hui beaucoup moins vide !

Aux questions du Pic Noir : - un Syndicat des eaux a t'il le droit de vendre de l'eau sur le territoire où un autre syndicat est déjà présent ?

- selon le lieu du prélèvement de la ressource eau, se pose la question des bassins versants différents;

Réponse : Il y aura une étude d'impact, mais il n'est pas interdit de vendre de l'eau et la situation de 2 impluvium différents, (la collecte de l'eau ne se faisant pas dans le même bassin versant que le rejet des eaux usées,) cela se négocie.

LES ENGAGEMENTS FINANCIERS :

Ils sont caduques ! Pour les raisons suivantes :

→ loi Notre

→ déplacement du site du projet

→ frais supplémentaires

→ projet à chiffrer

L'implication dans ce projet, est à discuter avec tous les partenaires, Pet V, l'Etat et autres collectivités.

Le département assurera les engagements obligatoires (desserte routière), dès lors que la décision de la réalisation du projet sera prise.

Participation à la « bulle » :

il n'y a pas de dossier précis.

→ Pour l'aquamundo, on s'attend à être sollicités

→ On verra quels engagements nous serons en mesure de prendre

→ c'est envisageable de participer à la SEM : le département a encore la possibilité d'être partenaire (compétence partagée avec d'autres collectivités).

**QUEL SERA L'INTERLOCUTEUR SUR LE TERRAIN DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL ?**

La nouvelle communauté de communes Arbois/Poligny/Salins Cœur du Jura (fusion le 1er janvier 2017) portera probablement le projet en relation avec la commune de Poligny. L'élection du président de la nouvelle communauté de communes. aura lieu le 18 janvier prochain ;

AUTRES IMPLICATIONS → *A discuter avec les autres collectivités*

→ exemple Assainissement, avec la ville de Poligny.

CONTACTS AVEC LES AUTRES COLLECTIVITES :

Depuis le débat public, je n'ai eu aucun contact officiel, ni avec la région, ni avec le maire de Poligny.

Mes échéances

1. *Je ne fais rien en attendant le vote du budget départemental en février (communication de toutes les infos aux élus...)*
2. *Il n'y aura pas d'engagements tant que PetV ne donne pas le feu vert (réponse attendue en mars).*
3. *Nous reprendrons rendez -vous après*